

L'ACHETEUR PUBLIC ET LE JUGE : JE T'AIME MOI NON PLUS?

Lundi 14 et Mardi 15 octobre 2024

En partenariat avec le Journal LES ECHOS et la Chaire Achat Public de la
Fondation Paris Saclay Université

En présentiel ou en Visio Conférences

Lundi 14 octobre 2024 – 14h00 / 17h00

Début des conférences

13h30 Ouverture par Jean Marc PEYRICAL - *Président de l'APASP - Maître de Conférences - Avocat*

I - LES NOUVELLES RESPONSABILITÉS DES GESTIONNAIRES PUBLICS

- L'ordonnance du 23 mars 2022 : une vraie révolution- ou pas ?
- Les premières décisions de la Cour des Comptes
- L'achat public est-il vraiment concerné ?

Par Jean Marc PEYRICAL et Frédéric GABILLON Expert-Comptable Associé Commissaire aux comptes

II – TEMOIGNAGE D'UN MAIRE ET D'UN AGENT COMPTABLE

Par Frédéric DELAMARE Maire de SERQUIGNY Vice-Président à l'Urbanisme, la Mobilité et à l'Aménagement Numérique au sein de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Et Véronique CLAISSE Inspectrice divisionnaire des finances publiques - Musée de GIVERNY

III – LES CONTRÔLES OPÉRÉS PAR LES CHAMBRES

- Quelle méthode, quelles modalités ?
- Quels risques pour les acheteurs publics ?

Par un Magistrat de la Cour des Comptes

Fin de la journée d'études 17 h 00

Mardi 14 octobre 2024 – 9h00 /12h30

IV - DEVOIR D'ALERTE, DILIGENCE, CARTOGRAPHIE DES RISQUES : L'ACHETEUR DE PLUS EN PLUS CONTRAINT

- Comment alerter tout en se protégeant ?
- De la loi Sapin 2 à la loi Sapin 3 : quelles conséquences pour les acheteurs ?
- L'avènement d'un devoir de diligence européenne
- Qu'est-ce qu'une cartographie des risques ? Comment la réaliser et la mettre en œuvre ?

Par une spécialiste de la lutte anti-corruption

[Tapez ici]

V- DU FAVORITISME À LA PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊTS : LE JUGE PÉNAL FACE AU DEVOIR DE PROBITÉ DES ACHETEURS

- Des décisions de plus en plus sévères
- Faut-il supprimer le délit de favoritisme ?

Par Régis Froger Avocat aux Conseils

VI - LE JUGE ADMINISTRATIF GARANT DE L'IMPARTIALITÉ

- La multiplication des jugements sur le conflit d'intérêts
- Comment prévenir et gérer de telles situations, tant pour les élus que les agents ?

Par Jean Marc PEYRICAL Président de l'APASP, Avocat, Maître de Conférences et un élu de CAO

12h30 – Déjeuner - 14h00 - Reprise des conférences

VII - L'UNIFICATION DES CONTENTIEUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE : UNE GAGEURE ?

- La tentative- avortée...du projet de loi de simplification ?

Par Guillaume DELALOY - Adjoint au sous-directeur de la commande publique DAJ Ministère de l'économie et des finances

- Pourquoi tant de résistance ?

Par un représentant de la fédération des EPL

VII - LE DÉVELOPPEMENT DE CONTENTIEUX SPÉCIFIQUES : LE CAS DES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCE

Pourquoi une telle situation ?

Comment réagir face à une résiliation de la part d'un assureur ?

Par Jérôme DA ROS Avocat Cabinet Da Ros Associés

VIII - ÉVITER LE JUGE: L'EXPLOSION DES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

- De la conciliation à l'arbitrage: de nombreux outils au service des acheteurs et opérateurs

Par Clodyne Delacroix Vice-présidente APASP

- Le cas spécifique de la médiation des entreprises

Par Jo-Michel Dahan Conseiller – Médiateur des entreprises

Fin de la journée d'études 17 h 00

